



ETAT DES LIEUX DES PRATIQUES D'ORIENTATION EN MARTINIQUE

Les ateliers régionaux de l'orientation –
septembre **2014**



EN PRÉAMBULE

2

- Le **10 janvier 2013**, l'arrêté portant sur la labellisation du Service Public de l'Orientation est signé par le Ministre du Travail et de l'Emploi et le Préfet de Martinique.
 - Les structures labellisées : CIO, Pôle Emploi (Animateur), Missions Locales,
- L'acte III de la décentralisation prévoit d'accroître le pouvoir des régions en matière économique, de formation professionnelle, d'apprentissage, d'orientation, et d'enseignement supérieur;
- La mise en place de Collectivité Unique en **2015**, va regrouper toutes les structures et les dispositifs au niveau régional qui mobilisent de l'orientation.

COMMENT PERMETTRE AU CCREFP D'INTÉGRER LA COMPÉTENCE ORIENTATION DANS SES MISSIONS ET DEVENIR LE COMITÉ RÉGIONAL DE L'EMPLOI DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLES (CREFOP) DANS LES MEILLEURES CONDITIONS ?



SOMMAIRE

- En préambule,
- La méthodologie appliquée dans le cadre de l'élaboration de l'état des lieux des pratiques de l'orientation en Martinique,
- I - LA STRUCTURATION DU DISPOSITIF EST EN BONNE VOIE
 - L'orientation scolaire et professionnelle au niveau régional et national,
 - L'Accueil, l'Information, l'Orientation des structures labellisées en tant que système,
 - Les bases de la structuration de l'orientation sont posées, il faut consolider,
 - Les enjeux face à l'Acte III de la décentralisation et la collectivité Unique,
- II - LA STRATÉGIE ET LES ACTIONS À METTRE EN PLACE.
 - Au niveau stratégique, fonctionnel et opérationnel,
 - Au niveau transversal en termes de communication.

+ LA MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE : UNE VALIDATION PAS À PAS DU COMITÉ DE PILOTAGE

4

- Décision du CCREFP de lancer un appel d'offres pour établir l'état des lieux des pratiques d'orientation en Martinique,
 - Première réunion du Comité de pilotage pour le lancement de la mission en mars **2013** et validation de la démarche globale,

Délibération n° 13-1230-2 du 28 juin **2013** du Conseil Régional de la Martinique portant demande d'habilitation dans le domaine de l'emploi

- Deuxième réunion du Comité de Pilotage pour la présentation du premier rapport intermédiaire et sa validation/ juillet **2013**,
- Troisième réunion du Comité de Pilotage pour établir les enjeux et la stratégie à mettre en place / septembre **2013**,

Organisation des 1^{ère} assises de la formation / décembre **2013**

- Quatrième réunion du Comité de Pilotage pour la présentation du deuxième rapport intermédiaire / décembre **2013**,
- Cinquième réunion du Comité de Pilotage pour présentation et validation du rapport final / février **2014**.

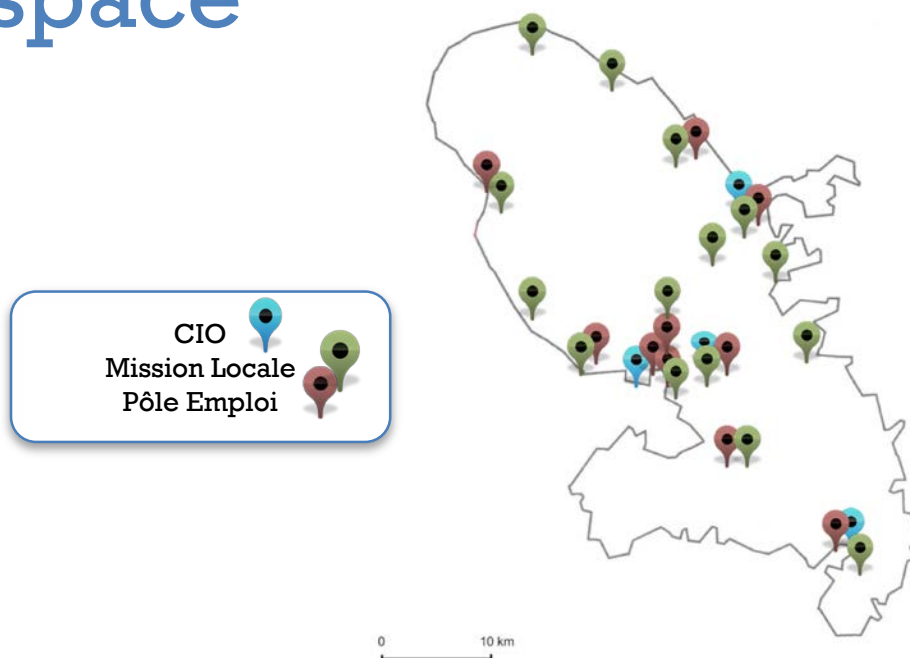
Loi n° **2014-288** du 5 mars **2014** relative à la formation professionnelle à l'emploi et à la démocratie sociale

- Préparation de l'organisation et la coordination du Service Public Régional de l'Orientation Tout au Long de la Vie, de la Martinique.



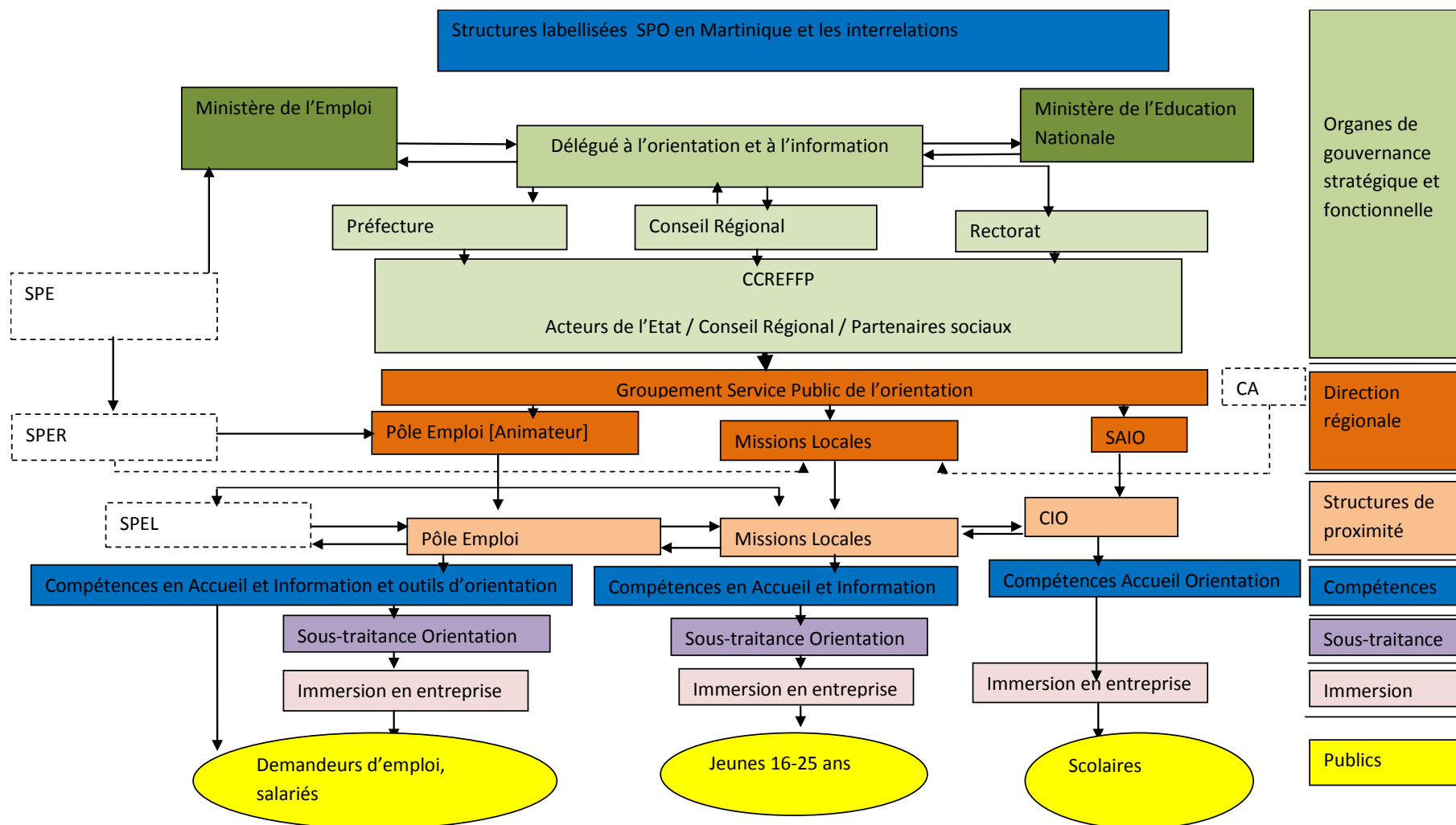
I - LA STRUCTURATION DU DISPOSITIF AIO EST EN BONNE VOIE

Les structures labellisées dans l'espace



Orientation
pour tous

Information et orientation
sur les formations et les métiers



+ Points forts des structures labellisées

Ingénierie	Couverture géographique	Compétences en orientation	Mode projet	Système d'information	Budget
• PE • CIO	• Mission Locale • PE	• CIO • Formation : L'orientation professionnelle Tout au long de la vie / PE octobre 2013	• Rectorat PE / ML (CCAS)/ Décrochage • LADOM / Mobilité • RSMA / Formation • Organisations professionnelles / Immersion / Semaine entreprises – école / Forum	• ML / PE = DUDE • Fiche • Observatoires (10)	• Fonctionnement : PE et ML • Fonds Financiers (7)

Prestations d'orientation mobilisées

• Nombre de demandeurs d'emplois :
 • Nombre de conseillers
 • Nombre de prestations } $\frac{240}{1000}$
 Orientation sous-traitées
 - Atelier
 - CAP Projet
 - Confirmer son projet professionnel

Nombre de jeunes inscrits à la ML : 18 000
 Nombre de conseillers : 61
 Intervention : Volet professionnel / Volet social / Volet Formation / Volet Emploi

Nombre de jeunes scolarisés :
 Nombre de Conseillers d'Information et d'Orientation : 33
 Intervention en collectif et en individuel sur l'orientation

+Les points de progrès des structures labellisées

Au niveau stratégique		Au niveau fonctionnel		Au niveau opérationnel	
Pilotage	Commission AIO Conseil Régional de l' Emploi	Définition de l' Orientation	1. Dirigé vers, 2. Accompagner dans la démarche	Mise en œuvre de la démarche	Pas de montée en charge du dispositif
Objectifs groupement	Non partagés Etat – Collectivité	Compétences des conseillers	Posture Accueil Information, Orientation de manière générale et ensuite diriger vers un sous- traitant (sauf CIO et AFPA)	Logistique	Disparité: ✓ Signalétique ✓ Horaires ✓ Site Internet ✓ Accès internet ✓ Accessibilité pour handicapés ✓ Accessibilité en matière de Transport ✓ Affichage label
Organisation groupement	Mauvaise compréhension du rôle de chacun à l' intérieur du groupe	Statut / niveau de diplôme	Concours, CDD, CDI Clientélisme Bac à Bac + 5	Système d' information	- Peu de mise à disposition des informations pour le public - Peu de transmission de données dématérialisées - Observatoires peu fonctionnels
Fonctionnement du groupement	Sentiment d' Injonction Perte de motivation Mille feuille / Urgence	Salaires	40 % Privé	Portefeuille des conseillers	Entre 600 et 400 ML Prévisions PE : Guidé : 350 Suivi : 150 Renforcé : 70
Maillage territorial	En devenir	Pilotage / Gestion des RH	Non homogène Réunion de services, / Entretien Annuel	Connaissance de l' entreprise	Deux positions différentes : Professionnels de la formation / Insertion et les organisations professionnelles
Evaluation					



LES BASES DE L'AIO SONT POSÉES EN MARTINIQUE

❑ Trois types de services distincts :
Des structures avec des missions sur l'orientation parmi d'autres missions, qui proposent : Bilans de compétences, VAE (outils de l'orientation),

– **accueil** avec mise à disposition d'informations générales,

– **information** : Conseil personnalisé,

– **aide aux choix** : Conseil en orientation,

❑ Des organismes mettent en place la **connaissance des métiers**. (CIO, AGEFMA, DAAF, Pôle Emploi ...),

❑ Le SPO est **formalisé et en fonctionnement**

❑ Equipements en informatique dans toutes les structures labellisées ou non,

❑ Site Internet Dronisep Martinique avec de bons résultats,

❑ Logiciel partagé par Mission Locale et PE,

❑ Fiche de transmission entre les structures labellisées.

❑ **Deux types de méthodes** sont pratiqués en matière d'orientation :

– **le conseil en orientation** à l'individuel,

– **les activités de groupe** pour l'information et la formation,

❑ Tous les organismes pratiquent l'immersion, les stages en entreprises (Structures labellisées et non labellisées)

❑ Montée en charge des **initiatives privées** (sous-traitants),

❑ Participation du bénéficiaire pendant les activités d'évaluation aux tests avec les sous-traitants,

❑ Un grand nombre de **Professionnels sans formations spécifiques**, mais **avec de l'expérience**,

❑ **Travail sur le projet** : décrochage scolaire, forum.....



IL FAUT DÉVELOPPER ET CONSOLIDER L'AIO

- ☐ Des **prestations orientation peu connues** du grand public et des différents acteurs de l'orientation,
- ☐ Pas de **produits spécifiques** (séniors, femmes, actifs en emploi),
- ☐ Pas d'organisation et de coordination sur **la connaissance des métiers, peu de métiers contextualisés.**

- ☐ Couverture internet inégale sur le territoire,
- ☐ Aucun **site** au niveau national ne prend en compte à la fois le contexte (décalage horaire) la maîtrise de la langue, les logiciels de test d'intérêts, les portefeuilles de compétences, l'avis du conseiller en matière d'orientation ainsi que la connaissance des métiers pour le niveau scolaire et professionnel,
- ☐ Pas de **traçabilité de l'activité en matière d'orientation** et difficultés à collecter des chiffres fiables.

- ☐ Le **terme « orientation » ne revêt pas la même signification chez les conseillers,**
- ☐ Il n'a pas une **connaissance exhaustive des besoins en orientation en Martinique,**
- ☐ Pas d'organisation et de coordination de l'immersion sur :
 - La connaissance générale des métiers,
 - Les séquences de sensibilisation par des professionnels dans les établissements de formation,
 - Les séquences de découverte par les conseillers et les bénéficiaires.
- ☐ **Informations cloisonnées en matière de connaissance des métiers.**



LES ENJEUX FACE A L'ACTE DE III DE LA DECENTRALISATION ET A LA COLLECTIVITE UNIQUE

- LA GOUVERNANCE DE L'ORIENTATION EN MARTINIQUE QUI MOBILISENT L'ENSEMBLE DES STRUCTURES EN LIEN AVEC L'ORIENTATION,
- LA CLARIFICATION DU RÔLE, DES MISSIONS ET DU FONCTIONNEMENT DE CHACUN,
- LA MÉMORISATION , LA MUTUALISATION ET LE PARTAGE DES FLUX D'INFORMATIONS CONCERNANT L'ORIENTATION,
- LA PROFESSIONNALISATION ET OUTILLAGE DES ACTEURS DE L'ORIENTATION,
- L'ORIENTATION AU SERVICE DE TOUS,
- L'AIO EN MODE PROJET ET EN MODE RESEAU.
- LA CONNAISSANCE DES METIERS ET LE LIEN AVEC LES ENTREPRISES.



II – LA STRATÉGIE ET LES ACTIONS À METTRE EN PLACE



STRATÉGIE ET ACTIONS À METTRE EN PLACE

■ Gouvernance de l'orientation en Martinique

- ELABORATION D'UNE GOUVERNANCE PARTENARIALE POUR ANTICIPER LES PROCHAINES ÉVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES ET SOCIALES
- ELABORATION DU SCHEMA DE L'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE AFIN D'INTÉGRER TOUT ORGANISME ET DISPOSITIF MOBILISANT DE L'ACCUEIL, DE L'INFORMATION ET DE L'ORIENTATION EN LIEN AVEC LA FORMATION ET L'EMPLOI

■ Clarification du rôle, des missions et du fonctionnement de chacun

- MISE EN PLACE D'UNE CHARTÉ QUALITÉ PERMETTANT DE MIEUX PILOTER, COORDONNER ET ANIMER LE DISPOSITIF AIO ,
- ELABORER LES RÉFÉRENTIELS MÉTIERS POUR STRUCTURER LA PROFESSION



Stratégique

■ Professionnalisation et outillage des acteurs de l'orientation

- LE PLAN DE PROFESSIONNALISATION
- UN OUTIL PUBLIC TERRITORIALISÉ PRENANT EN COMPTE L'INFORMATION CONTEXTUALISÉE

■ Mémorisation, mutualisation et partage de tous les flux d'informations concernant l'orientation

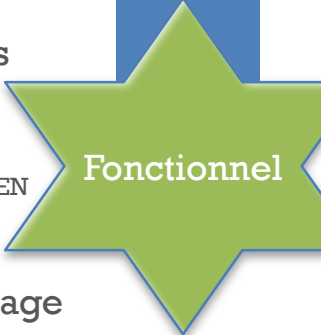
- L'EQUIPEMENT DES DIFFÉRENTS ACTEURS EN OUTILS D'ORIENTATION
- LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE ET D'UN TRAVAIL EN RÉSEAU

■ Orientation au service de tous

- ORGANISATION ET STRUCTURATION DE L'OFFRE DE SERVICE DES ACTEURS ET DES PARTENAIRES, PRISE EN COMPTE DU CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE,
- CONNAISSANCE SUR LES MÉTIERS

■ Organisation de l'intervention du monde professionnel

- STRUCTURATION DE L'OFFRE D'IMMERSION EN ENTREPRISE
- ORGANISER SUR L'ANNÉE LES THÉMATIQUES EN LIEN AVEC LES MÉTIERS AU NIVEAU SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNEL



Fonctionnel



Opérationnel

En transversal : la communication de l'AIO

Objectif : Etablir un plan de communication sur les trois niveaux pour une prise en compte de l'AIO par tous les acteurs de l'AIO et le public

Au niveau stratégique			
AXE I : GOUVERNANCE DE L'ORIENTATION EN MARTINIQUE		AXE 2 : CLARIFICATION DU RÔLE, DES MISSIONS ET DU FONCTIONNEMENT DE CHACUN	
ACTIONS A I.1	ACTIONS A I.2	ACTIONS A II. 1	ACTIONS A II.2
L'intégration de la compétence « Orientation » dans les outils de la commission pour devenir le SPRO. La définition de la place, du rôle, des missions de chaque membre de la Commission dans le cadre de cette nouvelle attribution de compétence.	La labellisation de tous les acteurs du territoire qui mettent en place de l'AIO Acteurs AIO / Acteurs associés Acteur : 1 ^{er} niveau d'intervention Acteur : 2 ^{ème} niveau d'intervention	Document de cadrage du contenu de l'offre de service Actions prioritaires en Matière d'Accueil, d'Information et d'Orientation Référentiel d'évaluation	Le guide du conseiller d'orientation
<u>RÉSULTATS ATTENDUS</u> : Règlement intérieur et mandats, professionnalisation des différents membres, diffusion des informations auprès des différents partenaires, publication des travaux (newsletter, site Internet Conseil Régional, AGEFMA), réunions en décentralisation.		<u>RÉSULTATS ATTENDUS</u> : Guide du conseiller, référentiel d'évaluation.	

Au niveau fonctionnel			
AXE I : PROFESSIONNALISATION ET OUTILLAGE DES ACTEURS DE L'ORIENTATION		AXE 2 : MÉMORISATION, MUTUALISATION ET PARTAGE DE TOUS LES FLUX D'INFORMATIONS CONCERNANT L'ORIENTATION	
ACTIONS B I.1	ACTIONS B I.2	ACTIONS B II. 1	ACTIONS B II.2
Formation des différents intervenants selon leurs besoins : – Séminaire, – Echanges de pratique et d'expérimentation, – Immersion, – Accompagnement sur site.	Le portail de l'orientation, Les films sur les métiers.	Les portefeuilles de compétences dématérialisés.	La production d'un référentiel de mutualisation de pratiques, Observations, immersions entre institutionnels.
<u>RÉSULTATS ATTENDUS</u> : Diffusion de l'information sur le site de l'AGEFMA / rubrique « Professionnalisation » ; Portail de l'orientation contextualisé.		<u>RÉSULTATS ATTENDUS</u> : Portefeuille de compétences accessible par Internet et partageable par les conseillers.	

Au niveau opérationnel			
AXE I : ORIENTATION AU SERVICE DE TOUS		AXE 2 : ORGANISATION DE L'INTERVENTION DU MONDE PROFESSIONNEL	
ACTIONS C I.1	ACTIONS C I.2	ACTIONS C II. 1	ACTIONS C II.2
Mise en place d'une Cité des Métiers, Réinstallation d'un CIBC.	Ateliers de découverte des métiers animés par des professionnels, Emission sur les métiers.	Espace (Site, blog) de mise en relation entre l'offre d'immersion et les demandeurs de stage.	Programmation annuelle des rendez-vous « métiers » sur tout le territoire.
<u>RÉSULTATS ATTENDUS</u> : Programmation annuelle de la mobilisation des différents acteurs et partenaires, par thème, action....		<u>RÉSULTATS ATTENDUS</u> : Informations relayées par une émission radiophonique ou télévisuelle sur les métiers, par un Site Internet.	



ETAT DES LIEUX DES PRATIQUES D'ORIENTATION EN MARTINIQUE

Merci pour votre attention



SIGLES

- CNE : CONSEIL NATIONAL DE L'EMPLOI,
- CRE : CONSEIL RÉGIONAL DE L'EMPLOI
- CREL : CONSEIL RÉGIONAL DE L'EMPLOI LOCAL
- CREFOP : COMITÉ RÉGIONAL DE L'EMPLOI DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLES
- CA : CONSEIL D'ADMINISTRATION
- PE : PÔLE EMPLOI